



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS CONVOCATIONS

PARIS, LE 15 JUILLET 2021

BIARRITZ OLYMPIQUE PAYS BASQUE

Biarritz Olympique Pays Basque / Aviron Bayonnais Rugby Pro du 12 juin 2021 (Match d'accession à la 1ère division)

Rapports des officiels de match

A la suite de plusieurs incidents intervenus lors de la rencontre Biarritz Olympique Pays Basque / Aviron Bayonnais Rugby Pro, le Biarritz Olympique Pays Basque est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 26 août 2021.

Cette convocation porte sur la présence et l'utilisation de fumigènes dans le stade, une animation d'avant-match contraire à l'autorisation accordée par la LNR, et le comportement du speaker pendant la rencontre.

Compte-tenu de l'ouverture par le Procureur de Bayonne d'une enquête préliminaire sur le respect des règles sanitaires applicables à la manifestation, la Commission se prononcera ultérieurement sur la convocation du club pour ces faits, en tenant compte des suites qui seront données à la procédure menée par les autorités judiciaires.

UNION BORDEAUX-BÈGLES

Union Bordeaux-Bègles / ASM Clermont Auvergne du 12 juin 2021 (Match de barrage de TOP 14)

Rapport du représentant fédéral

A la suite du rapport établi par le représentant fédéral, faisant état de la présence et de l'utilisation de fumigènes à l'occasion de la rencontre susvisée, l'Union Bordeaux-Bègles est convoquée devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 26 août 2021.

CONTACT PRESSE

Thibault Brugeron - thibault.brugeron@lnr.fr - 01 55 07 87 51

